Envoyé en préfecture le 21/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20261117-2026_54-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation : 06 novembre 2026
Date d'affichage : 06 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, Mme Isabelle LEPAGE, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Alban BERTHELOT, M. Johann RIAULT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN, Mme Chris HOZE.

Était absente excusée : Mme Florence GUERIN

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h05.
Chris HOZE est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026 - 54
Objet : PERSONNEL - CHEQUES CADEAUX POURPRE ET BOUTIK

Exposé :

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de chèques cadeaux à offrir en fin d'année au personnel communal. Il est proposé l'octroi de chèques cadeaux « Pourpre & Boutik » délivrés par l'Office de Commerces de Montfort sur Meu.

Le plafond pour bénéficier de l'exonération des cotisations en 2026 est de 200 €.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accorder 200 € de chèque cadeaux au personnel communal,
- Autorise Madame Le Maire à procéder à la dépense de 200 €

La Secrétaire de séance,
Chris HOZE

Le Maire,
Fabienne BONDON

MAIRIE DE LA NOUAYE (ILLE-ET-VILAINE)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire